

Brossay



Vu pour arrêt en conseil communautaire du 26 septembre 2024



La commune est concernée par
le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

- ZONES DE PUBLICITÉ**
- ZP1a : Sites Patrimoniaux Remarquables en agglomération et hors zones d'activités
 - ZP1b : Espaces patrimoniaux en agglomération (hors Sites Patrimoniaux Remarquables) : périmètre Val de Loire UNESCO (périmètre UNESCO uniquement, la zone tampon UNESCO ne faisant pas l'objet d'une zone spécifique), sites inscrits, sites classés, site Natura 2000
 - ZP1c : Centres-villes et bourgs commerçants et patrimoniaux
 - ZP2a : Secteurs à dominante résidentielle en agglomération principale de Saumur
 - ZP2b : Secteurs à dominante résidentielle, bourgs à caractère rural dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants
 - ZP3a : Axes routiers majeurs en agglomération principale de Saumur
 - ZP3b : Axes routiers majeurs en agglomération de moins de 10 000 habitants
 - ZP4a : Zones d'activités et secteurs d'équipements
 - ZP4b : Zones d'activités et secteurs d'équipements en agglomération de moins de 10 000 habitants
 - ZP4c : Zones d'activités et secteurs d'équipements hors agglomération

- INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES : PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES ET PATRIMONIALES**
- Monument historique
 - Périmètre des Abords des Monuments Historiques
 - Site classé
 - Réserve Naturelle Régionale
 - Site inscrit
 - Site Natura 2000
 - Site Patrimonial Remarquable (SPR)

- AUTRES ÉLÉMENTS :**
- Limites d'agglomération de plus de 10 000 habitants
 - Limites d'agglomération de moins de 10 000 habitants
 - Périmètre UNESCO du Val de Loire (hors zone tampon)
 - Panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération (non exhaustifs)

- CADASTRE :**
- Bâtiments en dur
 - Bâtiments légers
- RÉSEAU VIAIRE :**
- Voie ferrée
 - Type autoroutier
 - Liaison principale

